



Kiyonaga T., *The artisan*, 1779.

Antenne Aurillac Écho d'un atelier de lecture Lecture de « Note sur l'enfant »

Lors de la quatrième soirée de l'atelier de lecture d'Aurillac « La famille dans tous ses états » inspiré par le thème de la 7^e Journée de l'Institut psychanalytique de l'Enfant « Parents exaspérés – Enfants terribles », j'ai souhaité proposer une lecture de l'orientation indiquée par Jacques Lacan dans sa « Note sur l'enfant ¹».

C'est un texte phare pour la psychanalyse, tant dans sa dimension théorique que dans sa portée clinique. Il est à l'origine constitué de deux notes rédigées par J. Lacan à l'adresse de Jenny Aubry, alors son analysante et par ailleurs enseignante en faculté de médecine.

En 1969, J. Lacan y établit un constat de l'échec des utopies communautaires, lesquelles dénigraient alors les fondamentaux de la famille et prônaient un collectivisme généralisé. Avec ce texte, la famille fait son retour, non pas comme centrale mais comme « résidu », comme reste, objet *a*.

Notre discussion a d'abord porté sur la notion de famille conjugale, en écho au texte de Maryse Roy : « La famille : un état des lieux ²», présenté par Jérôme Moissinac à l'atelier de lecture, en mars dernier.

Lacan donne une analyse du fonctionnement de la famille conjugale, en mettant la question du désir aux commandes de la transmission au sein de la famille post-moderne. Le désir est sous-tendu par des fonctions dont il précise l'opérativité théorique de chacune : « De la mère : en tant que ses soins portent la marque d'un intérêt particularisé, le fût-il par la voie de ses propres manques. Du père : en tant que son nom est le vecteur d'une incarnation de la Loi dans le désir. ³»

Très vite, la discussion a mis en exergue la dimension du phallus en tant que signifiant du manque. La mère doit supporter en elle la castration réelle appelée privation et s'en soutenir pour laisser sa place au père qui véhicule l'interdit de l'inceste auprès de la dyade primitive. L'enfant est pris dans les rets de la subjectivité de chaque un et va par son symptôme en traduire la combinatoire pulsionnelle.

Notre discussion s'est ainsi poursuivie sur la place du symptôme. Pour Lacan, le symptôme est en place de représentant de la vérité, soit celle du couple familial, soit

¹ Lacan J., « Note sur l'enfant », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 373-374.

² Roy M., « La famille : un état des lieux », *Tresses*, bulletin de l'ACF Aquitania, n° 59, juin 2022.

³ Lacan J., « Note sur l'enfant », *op.cit.*, p. 373.

celle de la subjectivité de la mère. L'enfant « réalise » en ce sens qu'il incarne la présence de l'objet *a* dans le fantasme : « Il sature en se substituant à cet objet le mode de manque où se spécifie le désir (de la mère) quelle qu'en soit la structure spéciale : névrotique, perverse ou psychotique. ⁴»

Nous avons ainsi saisi à quel point le symptôme de l'enfant vient coller aux mécanismes de défense de la mère et révéler le degré d'acceptation de la métaphore paternelle dans le cas de la névrose ou de la perversion ; ou bien de sa forclusion dans la psychose.

Enfin, ce quatrième atelier de lecture nous a permis de découvrir combien ce texte, dédié à l'enfant, est centré sur la castration et indique comment l'enfant peut hériter, sous forme de coordonnées inconscientes, de la marque du désir de ses parents et en exprimer quelque chose à travers le symptôme. Comme nous l'enseigne Daniel Roy dans son texte d'orientation de la JIE7, il appartiendra à l'enfant de « déchiffrer les coordonnées de la place qu'il occupe pour ses parents comme "cause de leur désir" et comme "déchet de leurs jouissances" ⁵».

Nelly Lemoine

⁴ *Ibid.*, p.374.

⁵ Roy D., « Parents exaspérés-enfants terribles », texte d'orientation des JIE 7, 13 mars 2021, publication en ligne.